L'ASSOCIATION DES TECHNICIENS FORESTIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

BULLETIN DE NOUVELLES AZIMUTH, PRINTEMPS *2015*

DANS CE NUMÉRO:

1. NOUVELLES DE L'ATFNB
2. MESSAGE DU PRÉSIDENT
3. MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT
4. BOURSE D'ÉTUDES DE L'ATFNB
5. PRÉSENTATION SYLVICON 2015
6. L'ATFNB; UNE VOIX FORTE POUR LA FORESTERIE (GEORGE FULLERTON)
7. LISTE CONTACTE DE L'ATFNB 2014/15
8. MESSAGE DE FIN

NOUVELLES DE L'ATFNB

Assemblée générale annuelle

Les techniciens sont invités de participer à l'Assemblée générale annuelle des techniciens forestiers du Nouveau-Brunswick qui se tiendra au Delta Beauséjour de Moncton, le 2 avril prochain. Comme par les années passées, l'AGA se tiendra conjointement avec le Forum canadien des opérations forestières, édition printemps, de 13h-18h au Salon C. Aussi, d'excellentes sessions techniques seront offertes aux intéressés le 1er et 2 avril. Pour plus d'informations consultez le site web des TFC : http://www.cwfcof.org/.

Votre intérêt et votre participation sont d'une très grande importance!

Réunion du Conseil exécutif de l'ATFNB

Une réunion via téléconférence du Conseil exécutif de l'ATFNB eut lieu le 31 janvier dernier. Plusieurs sujets ont été discutés, y compris la Bourse d'études de l'ATFNB, les finances de l'Association, l'adhésion, la certification des TFC et la collaboration continue avec le Forum canadien des opérations forestières. Le président, France Roussel partagea des détails positifs d'une réunion tenue avec Don Floyd, président de l'APFENB. D'autres sujets discutés furent Sylvicon 2015 ainsi que les derniers préparatifs pour la tenue de l'AGA de l'ATFNB, édition 2015.

Les minutes de la réunion sont disponibles sur le site web de l'ATFNB : http://www.nbfta.org/.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année qui tire à sa fin nous a permis d'atteindre progressivement les objectifs fixés. En outre; la résurrection de notre bulletin de nouvelles 'AZIMUTH' à facilité la communication auprès de nos membres; et la précision de notre base de données d'adhésion fut beaucoup améliorée mais est toujours un travail en cours. Les réunions du Conseil exécutif nous ont aussi permis de traiter de nombreuses autres questions en litige. Je tiens à remercier les membres de l'exécutif pour leur travail acharné et leur soutien continu!

Notre AGA se tiendra le 2 avril prochain entre 13h et 17h, au Delta de Moncton, N.-B. J'espère que vous serez nombreux à y assister!

France Roussel, CFT
Président, ATFNB

MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT

Au courant de la dernière année, l'exécutif de l'ATFNB avec l'aide de nombreux membres ont travaillé d'arrache pied voulant redorer l'image de l'Association tout en la plaçant sur une base solide voulant assurer sa survie suite à quelques années difficiles. Comme membres de l'Association, nous devons maintenant concentrer nos énergies à bâtir sur cette base et y établir de profondes racines.

En tant qu'Association notre but premier est d'augmenter l'adhésion. Il nous faut aussi mentionner notre satisfaction à l'égard de l'ajout d'un nouveau TFC. Cependant, avec la certification vient l'engagement à l'Éducation permanente des forêts (EFC). Actuellement, plusieurs membres certifiés accusent un retard quant à leur demande à l'EFC. Tel que mentionné, si comme Association nous prévoyons établir de bonnes et profondes racines, nous devons initialement le faire à partir d'une base solide. Ceci dit, l'exécutif de l'ATFNB exigera, au courant de l'année à venir que ses membres fassent la mise à jour de leur EFC permettant ainsi de porter d'avant tout en assurant une plus forte visibilité comme Association. En outre, il relève de notre responsabilité de communiquer aux nouveaux TFC un rappel de leur engagement, les échéanciers et les procédures qu'implique l'EFC.

En terminant, j'espère voir plusieurs d'entre vous à l'AGA qui se tiendra dans quelques semaines.

Bien à vous,
Riley Côté-DeMerchant

BOURSE D'ÉTUDE DE L'ATFNB

Le 14 janvier dernier j'ai eu le plaisir de remettre la Bourse d'études de l'ATFNB d'une valeur de 500$ à Jolene Frenette, étudiante au CTFM de Bathurst. On m'a aussi demandé d'animer une conférence portant sur mon expérience de travail depuis la fin de mes études en 1999 à l'EGFM. J'en ai aussi profité pour faire une brève présentation sur l'ATFNB, la certification, la formation continue (EFC), la Bourse d'études de l'ATFNB et le Prix d'excellence du CTFM. La présentation fut beaucoup appréciée par tous et suite à quelques échanges avec la direction, nous nous sommes engagés à répéter l'activité sur une base annuelle.

Jonathan DeGrâce, TFC
Représentant de l'ATFNB, Région 1

Jonathan Degrâce accompagné de Jolene Frenette, récipiendaire de la Bourse d'études de l'ATFNB.

"Quelqu'un est assis à l'ombre aujourd'hui grâce à
quelqu'un qui a semé un arbre il y a longtemps!"
Warren Buffet

SYLVICON 2015

Suite à une pause de six ans, Sylvicon fut relancé en 2015. D'après les données, on peut dire qu'il s'agit d'un franc succès. Plus de 300 délégués se sont inscrits à diverses sessions et activités à l'horaire pendant l'événement de deux jours, soit les 25 et 26 février derniers à l'Hôtel Delta de Fredericton. Plusieurs étudiants de UNB et de du CTFM participèrent gratuitement aux sessions techniques leur étant offertes. Il faut aussi mentionner que de délicieux repas furent servis.

Les activités de la première journée débutèrent en matinée avec Foresterie N.-B. suivi l'AGA de l'Institut forestier du Canada et l'AGA de l'AFANB. Pour terminer les activités de l'après-midi, une conférence intitulée 'Les opportunités mènent aux changements' fut animée par John McLaughlin. En soirée se déroulèrent le banquet et la Cérémonie des anneaux Sylvicon/CIF.

Le jour suivant, les participants purent bénéficier d'une variété de sessions techniques portant sur une panoplie de sujets; L'industrie forestière et les opportunités d'investissement, Les perspectives financières actuelles et futures de l'industrie, La résolution de conflits, Les nouvelles technologies, Les possibilités de carrière pour les nouveaux diplômés, les opportunités et les succès en conservation et la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le point culminant de la journée fut le petit déjeuner avec l'invité spécial, le ministre des Ressources naturelles, l'honorable Denis Landry. Le thème de son discours porta sur 'L'ampleur de la foresterie à l'économie du Nouveau-Brunswick et l'importance de la gestion du développement responsable des ressources, son enjeu actuel, et pour l'avenir au niveau provincial'. Suite à sa présentation, M. Landry en profita pour adresser quelques questions portant sur les stratégies de gestion des Forêts de la Couronne.

Dans l'ensemble, l'événement fut un véritable succès et les plans pour Sylvicon 2016 sont en cours. Si vous étiez incapable de participer aux activités de Sylvicon 2015, planifiez être de la partie à l'édition 2016, je suis convaincu que vous en sortirez gagnant.

Ci-dessus apparaît la classe de diplômé(e)s 2015 du CTFM lors de la cérémonie de remise des anneaux Sylvicon CIF.

L'ATFNB demeure une voix pour la foresterie

Puisque l'**Association des techniciens forestiers du Nouveau-Brunswick** est à l'aube de sa seconde décennie de représentation des techniciens au niveau provincial, il est opportun de réfléchir sur les principes fondateurs et de sa pertinence comme organisme professionnel.

Dans une province où la foresterie est sans doute le secteur le plus important des moteurs économiques, il est important que les techniciens et les technologues chargés de gérer et superviser les aspects techniques de la gestion des forêts soient membres d'un organisme de gouvernance représentatif, réactif et autonome guidé par un ensemble de principes fondés sur un éthique professionnel solide.

Kenny McGinn, premier président de l'ATFNB nous rappelle que la première fois qu'il entendit parler du concept d'une association de techniciens forestiers est en 1986. Peu de temps suite à l'obtention de son diplôme de l'École des gardes-forestiers des Maritimes (ÉGFM), il décrocha un emploi comme instructeur à l'école même. Lors d'une conversation avec John Torunski, directeur de l'institution à ce moment, ce dernier suggéra que les techniciens forestiers du Nouveau-Brunswick devraient former une association.

"John était un homme beaucoup respecté du monde de la foresterie et lorsqu'il parlait on se sentait obligé de l'écouter. À ce moment, je ne m'étais pas beaucoup arrêté pour réfléchir au commentaire de John, mais avec le temps, je me rendis compte qu'il avait raison, déclara Kenny.'

Selon Kenny; 'Les techniciens ne formaient pas une voix forte et unie. » 'Ces techniciens avaient été bien formés et exerçaient un travail important en forêt. Certains autorisaient des projets industriels sur les Terres de la Couronne mais comme corps de professionnels n'avaient jamais été demandés d'émettre d'opinion sur d'importantes questions impactant la foresterie. Avec le temps, nous nous sommes organisés comme Association et une des premières choses demandées de ce nouvel organisme fut de fournir des commentaires portant sur la Stratégie des zones naturelles protégées. L'Association délégua des représentants à siéger sur un panel assurant ainsi une participation sérieuse et de grande valeur,' rappelle Kenny. Il a ajouté que par cette participation à la SZNP, l'Association démontra à son adhésion et au secteur forestier l'importante position qu'occupaient les techniciens dans le secteur de la foresterie.

McGinn rappelle que Girvan Harrison avait œuvré comme enseignant à l'ÉGFM et avait profité d'une longue relation avec l'Association des techniciens forestiers de la Nouvelle-Écosse et était en moyen d'identifier la grande contribution de cette dernière à l'industrie forestière de la Nouvelle-Écosse.

'Un groupe d'entre nous avions discuté d'une association pour quelques années et en 1995 nous nous sommes rendus à l'AGA de l'ATFNÉ dans le but de mieux la connaître comme organisme et de comprendre son fonctionnement. Les personnes présentes nous ont été très accueillantes et nous avons vite constaté qu'il s'agissait d'un organisme bien organisé et qu'il existait une certaine camaraderie parmi les membres de son adhésion. Nous avons vite observé que cette association était beaucoup respectée des milieux politiques, industriels et de l'Association agréée des professionnels forestiers. »

La première réunion annuelle de l'ATFNB eut lieu à la cafeteria de l'ÉGFM en 1996. C'est lors de cette AGA épaulé d'un bon nombre d'officiers et de comités que Kenny McGinn fut élu président. Ensemble, le Comité exécutif accompagné de d'autres comités et de son adhésion élaborèrent des objectifs et un code de déontologie qui encore de nos jours continuent à être utiles à l'Association.

D'après M. McGinn l'ATFNB était bien supportée de l'ATFNÉ et les deux organismes jouissaient d'une entente permettant aux membres des deux exécutifs d'assister aux réunions des associations. Il dit que cette entente mutuelle permettait des opportunités de partage et à l'accroissement de l'Association.

En1998 l'Institut forestier du Canada présenta à Kenny McGinn et Girvan Harrison le Prix **'Arbre de vie'** soulignant leur contribution, leur dévouement, leurs réalisations dans le domaine de la foresterie ainsi que leur contribution à la fondation de l'ATFNB.

En quête d'un haut niveau de professionnalisme, l'ATFNB s'est portée à réfléchir sur une procédure voulant une certification qui refléterait l'engagement d'un technicien à l'Éducation permanente des forêts (EFC) ainsi qu'à son engagement à la pratique professionnelle dans sa carrière. L'Association s'est vite attardée à évaluer plusieurs systèmes de certification professionnelle et détermina que la bonne approche serait de développer ses propres critères et des évaluations appropriées. Les évaluations portant sur la certification viendraient refléter le besoin de l'éducation continue et plus spécifiquement les défis auxquels doivent faire face les techniciens d'aujourd'hui et le besoin de connaissances et de scénarios pouvant bien les épauler en milieu de travail et dans leurs pratiques forestières au Nouveau-Brunswick.

Suite à l'élaboration d'un test portant sur des habiletés de compréhension et techniques, c'est en 1997 qu'une douzaine de techniciens expérimentés le contestèrent. Ces nouveaux techniciens agréés sont vite devenus des éléments clés d'un programme de certification fournissant une évaluation du niveau d'expérience de travail et d'autres critères pour les techniciens membres qui souhaitaient contester le test de certification.

La législation « Droit de pratiquer la foresterie » démontra qu'encore une fois que les techniciens et technologues jouaient un rôle clé dans le secteur de la foresterie. L'ATFNB fit l'étude de la Loi proposée et la jugea défectueuse et mal conçue. L'Association s'est vite portée contre cette loi tout en soulignant ses lacunes; ce qui conduisit à sa suppression.

La valeur de votre organisme professionnel est le reflet que vous y investissez. Assister à l'AGA est l'opportunité par excellence de réviser les initiatives de l'année précédente et que l'Association pourrait décider de poursuivre pendant l'année à venir, et l'occasion par excellence de discuter et d'offrir ses opinions. L'ATFNB continue à jouer un rôle important dans l'industrie forestière ainsi qu'à la durabilité économique et environnementale de la province.

George Fullerton

CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'ATFNB

1.1 Aucun code de déontologie ne peut prescrire une conduite appropriée dans toutes les circonstances. Son but est de servir de guide de conduite général acceptable en ce qui à trait à l'éthique de la profession. Ce quide permet aux membres de l'Association d'effectuer de façon responsable leur travail envers : l'environnement, les autres membres associés, la profession et le public en général. Les membres sont tenus par la loi, les actes et les règlements régis par la province du Nouveau-Brunswick ainsi que règlements et articles de l'Association des techniciens forestiers du Nouveau-Brunswick inc.

1.2 Ce code sera interprété d'après les lignes directrices qui suivent.

1.2-1 **La règle d'or** ("Traitez les autres comme vous vous voudriez que l'on vous traite ").

1.2-2 Les erreurs de jugement ne vont pas à l'encontre du code de déontologie et doivent être évaluées selon leur contexte et non par adhérence stricte au code lui-même.

1.3 En tant que guide supplémentaire, les membres sont encouragés de se poser les quatre questions suivantes lorsque placés devant des questions d'éthique :

1.3-1 Est-ce qu'il y a un potentiel légal de poursuite criminelle et/ou civile?

1.3-2 Est-ce que l'acte ou le geste est compris dans les lignes directrices du Code de déontologie de l'ATFNB?

1.3-3 L'action est-elle équilibrée ou va-t'elle mieux favoriser un parti sur un autre?

1.3-4 Suis-je à l'aise avec l'action et puis-je accepter à ce qu'elle soit connue de tous?

1.4 Articles du Code de déontologie de l'ATFNB:

1.4-1 Le membre doit protéger et promouvoir la sécurité, les intérêts sociaux, économiques, et environnementaux.

1.4-2 Le membre ne peut entreprendre que les tâches dans lesquelles il/elle est compétent(e) à exercer en vertu de sa formation et de son expérience.

1.4-3 Afin d'assurer un équilibre, le membre certifié doit, dans les trois ans qui suivent sa certification initiale recevoir son certificat en Éducation permanente des forêts (EFC). Ce certificat en Éducation permanente des forêts (EFC) doit être maintenu à jour tous les trois ans selon la date d'anniversaire afin d'assurer la continuité de la certification.

Tous les techniciens certifiés doivent répondre à ces critères avant L'AGA de 2002.

1.4-4 Il est la responsabilité d'un membre de recommander que d'autres spécialistes soient consultés advenant qu'une tâche ou un problème échappe de sa ou ses compétence(s) et d'assurer, dans les mesures possibles, une coopération avec ces spécialistes.

1.4-5 Le membre doit faire preuve de confidentialité quant aux affaires de l'entreprise de son employeur à moins qu'il soit libérer de cette obligation.

1.4-6 Un membre travaillant simultanément pour des clients dont les intérêts professionnels pourraient être en conflits doit en aviser les partis concernés.

1.4-7 Un client doit être juste et honnête dans le traitement de son employeur, ses clients, ses subordonnés, ses pairs et le public en général.

1.4-8 Un membre est responsable d'entretenir une relation d'affaire professionnelle avec son employeur et/ou son client tout en priorisant leurs meilleurs intérêts; exception faite là où ces intérêts vont à l'encontre des pratiques forestières acceptables.

1.4-9 À titre de technicien(ne)/technologue forestier(ère), un membre ne doit pas donner d'avis autres que ceux basés sur des connaissances et de l'expérience acquise.

1.4-10 Un membre ne doit pas s'engager dans des activités susceptibles de créer une image péjorative envers la profession.

1.4-11 Un membre qui s'engage dans un débat public ou controversé sur des sujets se rapportant à la foresterie doit le faire avec dignité et avec honnêteté.

1.4-12 Un membre ne doit pas fermer les yeux sur des opinions fausses ou trompeuses concernant la foresterie.

1.4-13 Un membre intègre ne doit pas s'attribuer le crédit pour des faits ou des opinions qui ne lui appartiennent pas.

1.4-14 Un membre ne doit pas déformer ou retenir de l'information dans le but d'appuyer une opinion personnelle.

1.4-15 Un membre ne doit pas émettre des commentaires non sollicités ou mensongères portant sur le travail ou méthodes d'un(e) autre technicien(ne) ou technologue forestier(ère) mais doit divulguer des actions ou gestes allant à l'encontre de l'éthique au Comité de discipline, au Comité d'appel du Comité de discipline ou à l'Association.

1.4-16 Un membre ne doit pas appuyer l'admission à cette Association toute personne qu'il considère être médiocrement qualifiée ou indigne.

NBFTA CONTACT LISTING - 2014/2015

POSITION	RESPONSIBLE	WORK	HOME	CELL	FAX	E-MAIL
EXECUTIVE BOARD						
President	France Roussel	356-4100 (4238)	473-4229	356-5448	356-4105	froussel@acadiantimber.com
1st VP & Certification	Riley Côté-DeMerchant	446-4403		471-5342	446-4402	riley.demerchant@gmail.com
2nd VP & Discipline	Allie DeGrace	547-7300	546-9544	544-5883	547-7311	alliedegrace@gmail.com
Secretary	Blair DeGrace	356-4100 (4199)	356-8323	356-5025	356-4105	bdegrace@AcadianTimber.com
Treasurer	Chris Finnamore	450-1309	450-3716	476-8486	458-2200	ckfinnamore@rogers.com
Past President	Gareth Davies	458-5121	454-5446	442-0231	458-0652	gdavies@mcft.ca
REGIONAL REPRESENTATIVES						
# 1 Bathurst	Jonathan DeGrace	547-2080	548-8096	226-2752	547-2068	Jonathan.Degrace@gnb.ca
# 2 Miramichi	Lance Crane	486-6000			486-6001	lance.crain@gnb.ca
# 3 Island View (Fred.)	Paul Gilmore	451-9696	457-9696	476-7286	453-9927	gwfs@nb.aibn.com
# 4 Edmunston	Pamela-Hurley-Poitras		423-6617	423-8289		pamelashurley@xplornet.ca
CERTIFICATION BOARD						
Chair	Riley Côté-DeMerchant	446-4403		471-5342	446-4402	riley.demerchant@gmail.com
Member	Chris Spencer	433-9860	433-6102		433-3623	spencerc@snbwc.ca
CONTINUING FORESTRY EDUCATION COMMITTEE						
Chair	Chris Finnamore	450-1309	450-3716	476-8486	458-2200	ckfinnamore@rogers.com
Member						
Member						
BIG TREE CONTEST						
Chair	Vacant					
Member	Vacant					
MEMBERSHIP COMMITTEE						
Chair	Vacant					
Member	Vacant					
ADVISORY COMMITTEE						
Member	Walter Bidlake		366-3351			bidlake@nb.sympatico.ca.
Member	Claude Chiasson	546-4176			546-2829	cchiasson@mcft.ca
Member	Gareth Davies	458-5121	454-5446	442-0231	458-0652	gdavies@mcft.ca
Member	Allie DeGrace	475-2576	473-4955		475-2568	degracea@whscc.nb.ca
Member	Blair DeGrace	356-4100 (4199)	356-8323	356-5025	356-4105	bdegrace@AcadianTimber.com
Member	Chris Finnamore	452-6920	450-3716	471-7877	472-7403	ckfinnamore@rogers.com
Member	Girvan Harrison		488-1901			earthwd@nb.sympatico.ca
PUBLIC RELATIONS COMMITTEE						
Chair	Vacant					
Member	Vacant					
AZIMUTH NEWSLETTER						
Editor	Riley Côté-DeMerchant	446-4403		471-5342	446-4402	riley.demerchant@gmail.com
Member	Dusty Corey	356-4100 (4231)	356-9674	356-5113	356-4105	dcorey@acadiantimber.com
MCFT BOARD OF GOVERNORS						
Representative	Blair DeGrace	356-4100 (4199)	356-8323	356-5025	356-4105	bdegrace@AcadianTimber.com
DISCIPLINARY COMMITTEE						
Chair	Allie DeGrace	547-7300	546-9544	544-5883	547-7311	Allie.degrace@ws-ts.nb.ca
Member	Vacant					

Revised 2014/11/12

MESSAGE DE FIN

Le printemps est à nos portes (j'espère…)! Merci à tous ceux qui ont contribué à cette édition de notre bulletin de nouvelles AZIMUTH, tout particulièrement George Fullerton pour son article portant sur l'ATFNB. Nous prévoyons publier un autre numéro de l'AZIMUTH à l'automne. Si vous avez des idées d'articles, des photos, ou des nouvelles que vous aimeriez contribuer, n'hésitez pas à contacter ou Riley Côté Demerchant ou moi-même.

Dustin Corey, TFC

Ci-dessus, une scène d'antan au Nouveau Brunswick.